



N° 479 Édition du 05 Octobre 2018

- PAGE 2
Secrétariat Général
- PAGES 3 à 5
Commission Statuts & Règlements
- PAGES 6 à 15
Commission Calendriers & Organisation des Compétitions
- PAGES 16 à 23
Commission Organisation des Coupes
- PAGES 24 à 41
Commission Football d'Animation
- PAGES 42 à 46
Commission Futsal
- PAGES 47 à 50
Commission Féminines
- PAGES 51 & 52
CDIF
- PAGE 53
Commission des Terrains & Installations Sportives
- PAGES 54 & 55
Commission des Finances

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 23 Novembre 2018 19h30

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Salle SUD – Bâtiment F
2, Avenue du Parc – 95000 CERGY-PONTOISE

Toutes les questions ou propositions présentées par les clubs, pour être portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, doivent être adressées par courriel officiel ou lettre recommandée au Secrétariat du DVOF, dûment signées par le Président de l'Association, **avant le 8 Novembre 2018.**

INFO U11—U13

Les feuilles de match pour les catégories U11 et U13 ont été envoyées par courrier aux correspondants clubs.



En cas de non réception, merci de suivre l'une des deux procédures :
* Impression d'une feuille vierge depuis le site internet du DVOF ; rubrique documents/formulaires/foot Animation.
* Impression des feuilles de match depuis Footclubs



RAPPEL Quelques conseils pour l'utilisation de la FMI

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI **3.6.1.0**

Le DVOF recrute un Service Civique !



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous





SECRETARIAT GÉNÉRAL

02 OCTOBRE 2018

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 14 Octobre 2018

U19 D 1

Match 20526913 : Cosmo Taverny / FC Osny

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 20526914 : FC Cergy-Pontoise / FCM Garges

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 20526915 : ES St Prix / AAS Sarcelles

Délégué M. Michel Bailliez

Match 20526916 : FC Soisy AM / ES Marly la Ville

Délégué M. Christian Febvay

Match 20526917 : FC Argenteuil / AS Ermont

Délégué M. Christian Maillet

Seniors D 1

Match 20484911 : FC Jouy le Moutier / FC St Brice

Délégué M. Joseph Plassart

Match 20484912 : ACS Cormeillais / OL Montigny

Délégué M. Henry Plan

Match 20484913 : AAS Sarcelles / FC St Leu

Délégué M. Romuald Barrois

Match 20484914 : US Persan / FC Goussainville

Délégué M. Laurent Valette

Match 20484915 : Entente SSG / FC Groslay

Délégué M. Yohan Lozachmeur

Match 20484916 : FCM Garges / FC Ecoeu

Délégué M. Faouzi Belhamra

STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Présents : MME BAISNEE – MM. GAUDRY (Président) – ANDRIEU.

Assiste : M. FAUGERON (Comité).

Excusés : MM. BAILLIEZ – BROGNARA – LETELLIER (comité)

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission remercie Madame Yvette JEFFROY pour les services rendus à la commission et au district et lui souhaite bonne chance pour ses nouvelles fonctions.

RÉSERVES

RÉSERVE DU GOUSSAINVILLE FC

Match n°20548291 U17 D1 GOUSSAINVILLE FC 1 / CORMEILLAIS ACS 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 euros GOUSSAINVILLE FC (réserve)

Réserve confirmée le 24 septembre 2018 recevable fondée en effet l'équipe du CORMEILLAIS ACS 2 a inscrit 7 joueurs ci-dessous au lieu des 6 autorisés.

PASTEL Mathias	N° de licence 2546862538	MUTATION	
MATINGOU Exauce	N° de licence 2545581815	MUTATION	
MENDY Gaspard	N° de licence 2546534269	MUTATION	HORS PERIODE 04/09/2018
PHILIPPE Mathieu	N° de licence 2545148915	MUTATION	
BOUALI Yanis	N° de licence 2546065765	MUTATION	
KIMOU Henri	N° de licence 2545446022	MUTATION	
THOMAS Anthony	N° de licence 2546708935	MUTATION	HORS PERIODE 10/09/2018

La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe de CORMEILLAIS ACS 2, pour avoir inscrit sur la feuille de match plus de 6 joueurs mutation.

GOUSSAINVILLE FC	:	3 POINTS	0 BUT
CORMEILLAIS ACS	:	-1 POINT	0 BUT

CREDIT GOUSSAINVILLE FC	:	43,50 EUROS
DEBIT CORMEILLAIS ACS	:	53,50 EUROS

DEMANDE D'ÉVOCACTION DE MARLY LA VILLE

Match n°20526923 DU 23/09/2018 U19 OSNY FC 1 / MARLY LA VILLE ES 1

La commission demande un rapport sur le problème concernant le joueur n°5 d'OSNY à l'arbitre de la rencontre et aux deux dirigeants

- Monsieur IBAROUDENE Larbi arbitre
- Monsieur BOUBAKRI Abderrahman du club d'OSNY
- Monsieur HAMADI Salim du club de MARLY LA VILLE

Pour le lundi 07 octobre 2018 avant 12 heures

**AVERTISSEMENT FMI NON UTILISATION DE LA TABLETTE****DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} NON UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)****SENIORS**

Journée du 23 septembre 2018

D2B

SARCELLES AAS3	MARLY LA VILLE ES2	SARCELLES AAS3 responsable
----------------	--------------------	----------------------------

D3B

ECOUEN FC2	ST PRIX ES2	ECOUEN FC2 responsable
------------	-------------	------------------------

D3C

GARGES FCM2	VAUREAL FCM	GARGES FCM responsable
-------------	-------------	------------------------

D4A

ERAGNY FC3	ARNOUVILLE FAS2	ERAGNY FC responsable
------------	-----------------	-----------------------

D4D

ENT BEAUMONT MOURS 2	EZANVILLE ECOUEN US3	Les deux clubs responsables
----------------------	----------------------	-----------------------------

FUTSAL

Journée du 22 septembre 2018

D1

ATTAINVILLE FUTSAL C2	EAUBONNE CSM	Les deux clubs responsables
-----------------------	--------------	-----------------------------

D2B

SPORT CŒUR MARC3	OSNY AC2	Les deux clubs responsables
------------------	----------	-----------------------------

U17

Journée du 23 septembre 2018

D1

SARCELLES AAS	ST BRICE FC	SARCELLES AAS responsable
ECOUEN FC	CERGY PONTOISE FC	Les deux clubs responsables

U19

Journée du 23 septembre 2018

D2B

CERGY PONTOISE FC2	ERAGNY FC	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------	-----------------------------

ANCIENS

Journée du 23 septembre 2018

D1

MONTIGNY OL	FRANCONVILLE FC	Les deux clubs responsables
-------------	-----------------	-----------------------------

CDM
Journée du 23 septembre 2018

D2A		
BRUYERES ACS	EMMB	BRUYERES ACS responsable

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AMENDES FMI 2^{ième} NON UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)

ANCIENS
Journée du 23 septembre 2018

D1		
GONESSE RC	MENUCOURT AS	MENUCOURT AS responsable
MONTIGNY OL	FRANCONVILLE FC	Les deux clubs responsables

MENUCOURT AS : Amende 100 Euros
FRANCONVILLE FC : Amende 100 Euros

CDM
Journée du 23 septembre 2018

D2B		
MCA FC	GONESSE AFCH	MCA FC responsable

MCA FC : Amende 100 Euros

U15
Journée du 22 septembre 2018

D3C		
CERGY PONTOISE FC3	VILLIERS LE BEL JS	CERGY PONTOISE responsable

CERGY PONTOISE FC3 : Amende 100 Euros

Président
Michel GAUDRY

Secrétaire
Jocelyne BAISNEE



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 2 OCTOBRE 2018

Présents : Mme SYLVESTRE (Comité), MM. NDIAYE – PEZIÈRE - PODAN-MAVOUNZY – SABATE – SENEAL.

Excusé : M. TRAON.

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2018/2019)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

INFORMATION IMPORTANTE

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

INFORMATION IMPORTANTE

La journée de Championnat Seniors D4 A/B/C/D du 09/09/2018 est reportée au 18/11/2018

INFORMATION IMPORTANTE

En raison de la Coupe de France Féminines, la journée Féminines D1 du championnat du 22/9 est reportée au samedi 06/10/2018.

INFORMATION IMPORTANTE

Report de la journée complète du 16/09/2018 des catégories U19 D1 et U19 D2 Poules A et B au 25/11/2018.

INFORMATION IMPORTANTE

La date des prochaines rencontres pour la catégorie U15 D5 est fixée au 29/09/2018.
Les journées du 15/09/2018 et du 22/09/2018 sont respectivement reportées au 20/10/2018 et au 24/11/2018.

INFORMATION IMPORTANTE

Nous vous informons que la Division U17 D4 a été supprimée.

La Division U17 D3 est modifiée et comporte 4 poules. Les clubs qui étaient en U17 D4 sont en U17 D3.

Les rencontres des u17 D3 poules A,B,C et D qui ne se sont pas jouées le 16/09/2018 sont REMIS au 01/11/2018

La date des prochaines rencontres pour la catégorie U17 D3 est fixée au 07/10/2018.

Un nouveau calendrier a été publié sur le site Internet du DVOF.

CONVOCAATION

La Commission convoque pour le 09/10/2018 à 18H30 les officiels ainsi que les éducateurs et délégués du match U 15 D5 Poule B du 29/09/2018 CSM EAUBONNE / OL ADAMOIS :

CSM EAUBONNE :

- M. LAM Haison (arbitre assistant)
- M. MILUKUIKILU Martins (arbitre central)
- M. FORCET Emerick (dirigeant)

OLYMPIQUE ADAMOIS

- M.LECERTISSEUR Philippe (Délégué)
- M. LANCELLE Franck (Dirigeant)
- M. POSTOLLE Florian (Arbitre assistant)

Motif : Feuille de match non règlementaire

Présence indispensable

APPLICATION DE L'ARTICLE 10.4 DU DVOF

FC ECOUEN

Courriel du 02/10/2018

U15 D3 Poule C

U15 D4 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront à 16H30, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC GROSLAY

Courriel du 30/09/2018

U19 D3 Poule B

U17 D3 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront à 12H30, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

**APPLICATION DE L'ARTICLE 40.1 DU DVOF****USC SAINT GRATIEN****ANCIENS D3 Poule B**

Match n°20546939 du 16/09/2018

USC SAINT GRATIEN 11 / MONTMAGNY SPORTS 12

Match perdu par pénalité au club de l'USC SAINT GRATIEN 11 en application de l'article 40.1 du RS du DVOF, équipe incomplète en cours de partie

MONTMAGNY SPORTS 12	3 points	7 buts
USC SAINT GRATIEN 11	-1 point	0 but

**RETOUR COMMISSION DES FINANCES
ART. 3.6.3 du RS DU DVOF****Club en infraction pour non-paiement DVOF au titre du compte club du 30-06-2018**

Suite PV de la Commission des Finances du 23/09/2018, le match N°20879773 du 23/09/2017.
En application de l'article 3.6.3 du RS du DVOF.

SENIORS D4**Match ASSYRO CHALDEENS/ AS ECLAIR DE PUISEUX DU 23/09/2018**

ASSYRO CHALDEENS : -1 point au championnat

Suite PV de la Commission des Finances du 23/09/2018, le match N°20543311 du 23/09/2017.
En application de l'article 3.6.3 du RS du DVOF.

ANCIENS D1**Match MONTMAGNY SPORTS/FC SOISY ANDILLY MARGENCY DU 23/09/2018**

MONTMAGNY SPORTS : -1 point au championnat

Suite PV de la Commission des Finances du 23/09/2018, le match N°20546945 du 23/09/2017.
En application de l'article 3.6.3 du RS du DVOF

ANCIENS D3 Poule B**Match MONTMAGNY SPORTS/France ALGERIE DU 23/09/2018**

MONTMAGNY SPORTS / -1 point au championnat

REMERCIEMENTS ARBITRE

- KARLAMOFF Yves
- KANE OMAR

CONFIRMATION DE RÉSULTAT**FC SAINT LEU****SENIORS FEMININES D1**

Match n° 20880214 du 29/09/2018

ENT SAINT LEU MMB 1 / FC ARGENTEUIL 1

FC ARGENTEUIL 1	0 point	2 buts
ENT SAINT LEU MMB 1	3 points	3 buts

**DEMANDE DE RÉSULTAT
ET
PREMIER APPEL FEUILLE DE MATCH**

ANCIENS D3 Poule A

Match n° 20546806 du 16/09/2018
PORTUGAIS PAIX VIVRE 11 / AS ERMONT 11

U15 D4 Poule B

Match n° 20536606 du 22/09/2018
FC ARGENTEUIL / AVENIR SURVILLIERS

COURRIERS DES CLUBS

USM BRUYÈRES

Courriel du 01/10/2018

U17 D3 Poule C

Match 205448750 du 07/10/2018
FC DEUIL ENGHIEU 2 / USM BRUYERES BERNES 1

La Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque accord de votre adversaire

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 02/10/2018

VÉTÉRANS +45 ans Poule C

Match 20548013 du 07/10/2018
ACS CORMEILLAIS 15 / OL ADAMOIS 15

La Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque accord de votre adversaire

FC DEUIL ENGHIEU

Courriel du 28/09/2018

U17 D3 Poule C

Match 205448750 du 07/10/2018
FC DEUIL ENGHIEU 2 / USM BRUYERES BERNES

La Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque arrêté municipal pour justifier fermeture de terrain

FC DEUIL ENGHIEU

Courriel du 30/09/2018

U17 D2 Poule A

Match 20548390 du 07/10/2018
FC DEUIL ENGHIEU 1 / FC SAINT LEU 95 2

La Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque arrêté municipal pour justifier fermeture de terrain

FC ECOUEN

Courriel du 01/10/2018

VETERANS + 55

Match 21011084 du 07/10/2018
FC ECOUEN 20 / US PECQ 20

La commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque l'accord de votre adversaire.

France ALGÉRIE

Courriel du 24/09/2018

Veuillez utiliser FootClubs pour vos demandes de changement de terrain et d'horaire

FC MAGNY EN VEXIN

Courriel du 28/09/2018

U15 D4 Poule C

Match n°20536696 du 22/09/2018
FC MAGNY EN VEXIN 2 / ACS CORMEILLAIS 3

Suite à une erreur administrative, merci de recrediter le compte du FC Magny en Vexin de € 27.50



USL PRESLES

Courriel du 28/09/2018
La COC a pris note de vos recommandations

FC ÉCLAIR DE PUISEUX

Courriel du 27/09/2018
La journée est reportée dans sa totalité au 24/11/2018

OL VIARMES ASNIÈRES

Courriel du 27/09/2018
ANCIENS D4 Poule B
Match 20842974 du 01/11/2018
OL VIARMES ASNIERES 11 / EMMB 13
La commission ne peut donner une suite favorable à votre demande. Manque l'accord de votre adversaire.

JS VILLIERS LE BEL

Courriel du 02/10/2018
La Commission prend note de la fermeture pour travaux de votre terrain n°3 les 6 et 7 octobre 2018.

TERRAINS - DATES – HEURES VIA FOOTCLUBS

ASC BELLOY SAINT MARTIN

Courriel du 02/10/2018
[INVERSION DE RENCONTRE](#)
ANCIENS D4 Poule A
Match n°20842876
ASC BELLOY SAINT MARTIN 11 / FU FOSSES 12
Nouvelle installation : stade Municipal à Belloy en France
Accord de la Commission
Accord des 2 clubs

ASC BELLOY SAINT MARTIN

Courriel du 02/10/2018
[INVERSION DE RENCONTRE](#)
ANCIENS D4 Poule A
Match n°20842942
FU FOSSES 12 / ASC BELLOY SAINT MARTIN 11
Nouvelle installation : stade Auguste Delaune à Fosses
Accord de la Commission
Accord des 2 clubs

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 02/10/2018
U17 D3 Poule A
Match n°20548568
ACS CORMEILLAIS 3 / FU FOSSES 1
Nouvel horaire : 15H
Accord de la Commission
Accord des 2 clubs

FC GROSLAY

Courriel du 02/10/2018
U17 D3 Poule A
Match n°20978211
FC GROSLAY 1 / FU FOSSES 1
Nouvel horaire : 12H30
Nouvelle installation : stade Intercommunal Alain Mimoun à Deuil la Barre
Accord de la Commission
Accord des 2 clubs

FC SAINT BRICE

Courriel du 02/10/2018

U17 D1

Match n°20548296

FC SAINT BRICE 2 / FC SAM 1

Nouvel horaire : 12H

Accord de la Commission

Accord des 2 clubs

TERRAINS - DATES – HEURES**ARGENTEUIL FC**

Courriel du 30/09/2018

ANCIENS D2 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront au stade Alain Mimoun à Argenteuil

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ARGENTEUIL FC

Courriel du 30/09/2018

SENIORS FEMININES

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront au stade Alain Mimoun à Argenteuil

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ARGENTEUIL FC

Courriel du 30/09/2018

U17 D1

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront au stade Alain Mimoun à Argenteuil

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ARGENTEUIL FC

Courriel du 30/09/2018

U17 D3 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se joueront au stade Alain Mimoun à Argenteuil

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC CONFLANS

Courriel du 02/10/2018

VETERANS + 45 poule A

Match n°20547750 du 07/10/2018

FC CONFLANS 15 / FC SAINT LEU 95 16

Suite motif invoqué, la Commission décide match à jouer au 28/10/2018

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

La Commission en profite pour présenter au club et aux personnes concernées toutes ses condoléances.

FC FRANCONVILLE

Courriel du 02/10/2018

VETERANS + 45 ANS

Match n°21011074 du 30/09/2018

INVERSION DE RENCONTRE

FC ECOUEN 20 / FC FRANCONVILLE 20

Ce match se déroulera au stade Jean Rolland à FRANCONVILLE le mercredi 10/10/2018 à 20 heures.

Accord de la COC

Accord des 2 clubs



COSMO TAVERNY

Courriel du 02/10/2018

ANCIENS D3 Poule A

Match n°20546814 du 07/10/2018

COSMO TAVERNY 12 / FC AUVERS ENNERY 11

Ce match se déroulera au stade Jean Bouin à Taverny

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

FC FRANCONVILLE

Courriel du 02/10/2018

VETERANS + 55

Match n°21011085 du 30/9/2018

INVERSION DE RENCONTRE

FC FRANCONVILLE 20 / FC PARISIS 20

Ce match se déroulera le 07/10/2018 à 10H à Franconville

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

EMMB

Courriel du 02/10/2018

U17 D2 Poule B

Match n°20878548 du 07/10/2018

EMMB / FCM GARGES 2

Ce match se déroulera à 15h

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

EMMB

Courriel du 02/10/2018

U19 D2 Poule B

Match n°20532464 du 07/10/2018

EMMB / FC DEUIL ENGHIEU

Ce match se déroulera à 13h

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

FC PARISIS

Courriel du 02/10/2018

VETERANS + 55

Match n°21011151 du 17/03/2019

INVERSION DE RENCONTRE

FC PARISIS 20 / FC FRANCONVILLE 20

Ce match se déroulera le 17/03/2019 au Parisis

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

PERSAN US 03

U17 D3 Poule A

- US PERSAN 03 1 – FC ECOUEN 2 du 07/10/2018 Match n° 20548570

Le match se jouera à 14H

Le terrain de repli sera le stade municipal de Mours route de Nointel à Mours

MATCHES A JOUER

27/10/2018

SENIORS FÉMININES D1

Match n°20880209

ES MARLY 1 / RFC ARGENTEUIL 1

28/10/2018

VÉTÉRANS + 45 ans poule A

Match n° 20547750

FC CONFLANS 15 / FC SAINT LEU 95 16

ANCIENS D1

Match n° 20543318

AS MENUICOURT 11 / FC SOISY ANDILLY MARGENCY 12

01/11/2018

SENIORS D3 Poule C

Match n° 20518078

GAFEPB 1 / OL MONTIGNY 2

1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

UF FOSSES

U15 D5 Poule B

Match n° 20978564 du 15/09/2018

FC MONTMORENCY 2 / FU FOSSES 1

FU FOSSES 1	-1 point	0 but
FC MONTMORENCY 2	3 points	5 buts

GAFEPB

U15 D5 Poule A

Match n° 20978473 du 29/09/2018

ES FRETTOISE 1 / GAFEPB 1

GAFEPB 1	-1 point	0 but
ES FRETTOISE 1	3 points	5 buts

FC ÉCLAIR DE PUISEUX

U15 D5 Poule B

Match n° 20978562 du 29/09/2018

FC CERGY PONTOISE 5 / ENT ECLAIR DE PUISEUX BONNEUIL 1

ENT ECLAIR DE PUISEUX BONNEUIL 1	-1 point	0 but
FC CERGY PONTOISE 5	3 points	5 buts

1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE

US EZANVILLE

VÉTÉRANS + 55 ans

Match n° 21011071 du 30/09/2018

FC PARISIS 20 / FC EZANVILLE ECOUEN 20

FC EZANVILLE ECOUEN 20 amende 31 €

**UF FOSSES****ANCIENS D4 Poule A**

Match n° 20842848 du 23/09/2018

FAS ARNOUVILLE 11 / FU FOSSES 12

FU FOSSES 12 **amende 31 €**

FU FOSSES 12	-1 point	0 but
FAS ARNOUVILLE 11	3 points	5 buts

US PERSAN**U15 D5 Poule A**

Match n° 20978475 du 29/09/2018

FC JOUY LE MOUTIER 2 / US PERSAN 03 2

US PERSAN 03 2 **amende 24 €**

US PERSAN 03 2	-1 point	0 but
FC JOUY LE MOUTIER 2	3 points	5 buts

FC PUISEUX LOUVRES**ANCIENS D4 Poule A**

Match n° 20842853 du 23/09/2018

JS VILLIERS LE BEL 12 / FC PUISEUX LOUVRES 95 12

FC PUISEUX LOUVRES 95 12 **amende 31 €**

FC PUISEUX LOUVRES 95 12	-1 point	0 but
JS VILLIERS LE BEL 12	3 points	5 buts

JS VILLIERS LE BEL**U15 D4 poule B**

Match n° 20536598 du 15/09/2018

ENTENTE ES MARLY FCPL 2 / JS VILLIERS LE BEL 2

JS VILLIERS LE BEL 2 **amende 24 €**

JS VILLIERS LE BEL 2	-1 point	0 but
ENTENTE ES MARLY FCPL 2	3 points	5 buts

2^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE**FC CERGY PONTOISE****SENIORS FEMININES D1**

Match n° 20880213 du 29/09/2018

RFC ARGENTEUIL 1 / FC CERGY PONTOISE 2

FC CERGY PONTOISE 2 **amende 37.50 €**

FC CERGY PONTOISE 2	-1 point	0 but
RFC ARGENTEUIL 1	3 points	5 buts

FORFAIT GÉNÉRAL

GAFEFB
U15 D5 Poule A
Amende **57€**

MENUCOURT
U15 D5 Poule A
Amende 57€

US ROISSY
U15 D4 Poule A
Amende **57€**

SAINT PRIX
U19 D1
Amende **57€**

Secrétaire de Séance
M. SENEAL

Président de Séance
MME SYLVESTRE



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 02 OCTOBRE 2018

Présents : MME CYPRIEN
MM. LIBERT - MAILLET - VINTAM.

Excusés : MM. BONCOEUR - CLAIRE – DALLE.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- **15 ans (U15) 15H00**
- **17 ans (U17) 14H30**
- **19 ans (U19) 14H30**
- **Seniors 14H30**
- **Seniors CDM 09H30**
- **Anciens /dimanche matin 09H30**
- **Féminines 15H00**

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- **15 ans (U15) 13H00**
- **17 ans (U17) 12H30**
- **19 ans (U19) 12H30**
- **Seniors 12H00**

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

INFORMATIONS IMPORTANTES

VOUS AVEZ L'OBLIGATION D'UTILISER LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE SAUF POUR LES CATEGORIES ANCIENS PLUS DE 45 ANS ET LE LUNDI SOIR.

APPEL DE FEUILLES DE MATCHES ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

RAPPEL

**Appels à feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.**



COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL SENIORS 1 CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

1^{er} TOUR du 30 SEPTEMBRE A 14H30

Rencontre BRUYÈRES BERNES U.S.M. / SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

Match arrêté en attente de renseignements supplémentaires.

COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL CDM

1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 9H30

Rencontre PORTUGAIS CERGY PONTOISE AS 5 / PONTOISIENNE

Courriel du 28/09/2018 de PONTOISIENNE J.S.

FORFAIT AVISÉ DE PONTOISIENNE

PORTUGAIS CERGY PONTOISE AS 5 qualifié pour la suite de la compétition.

COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 9H30

Rencontre ST GRATIEN U.S.C. 11 / PORT. CERGY PONTOISE A.S.11

Courriel du 01/10/2018 de ST GRATIEN U.S.C.

Match interrompu par manque de joueurs de ST GRATIEN U.S.C

En application de l'art 40.1 de RS du DVOF match perdu par pénalité du club de ST GRATIEN PORT.

CERGY PONTOISE A.S. 11 qualifié pour la suite de la compétition

Dossier transmis à la commission Statuts et Règlements.

Rencontre FOSSES F.U. / BRUYÈRES BERNES U.S.M.

Forfait non avisé de BRUYÈRES BERNES U.S.M.

Amende de 24.50 Euros au club de BRUYERES BERNES U.S.M.

FOSSES F.U. qualifié pour la suite de la compétition.

COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL +45 ANS

1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 9H30

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 15	875A	523266	GROSLAY F.C. 15	465A	
1	549307	COSMO TAVERNY 15	225A	519039	ENT. EAUBONNE-ST PRIX 15	1165A	
	580487	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT. 15	605A	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 15	435A	
2	551988	CERGY PONTOISE F.C. 15	165A	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C. 15	565A	
	533517	JOUY LE MOUTIER F.C. 15	495A	519763	LE THILLAY E.S.M. 15	515A	
	518657	ENT. BOISSY-CORMEILLES EN VEXIN CHARS 15	1095A	528672	ECOUEEN F.C. 15	295A	
	529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C. 15	95A	581364	GOUSSAINVILLE FC 15	0	
	530273	PARMAIN A.C. 15	705A	511000	ERAGNY A.S.E.F.C. 15	315A	
	500578	FRANCONVILLE F.C. 15	405A	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 15	915A	
	545913	ENT. COURDIMANCHE-MENUCOURT 15	1105A	542402	FOSES FU 15	0	
	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 15	215A	500611	BEAUCHAMP AS 15	0	
	549934	CONFLANS FC 15	0	512259	MONTIGNY OL. 15	625A	
	590322	CHAUMONTEL LUZARCHES A.S. 15	195A	549968	SAINT LEU 95 F.C. 15	845A	
	519844	OSNY F.C. 15	685A	563529	VEXIN A.S. 15	1005A	
	500712	EZANVILLE ECOUEEN U.S. 15	355A	540630	ADAMOIS OL 15	0	
	517377	MONTMAGNY SP. 15	635A	525937	G.A.F.E.P. PB 15	425A	
	500681	VIARMES ASNIERES OL. 15	1015A	554313	CHAMPAGNE 95 SFC 15	0	
				0	EXEMPT TIRAGE	EXT	
				580489	PARISIS F.C. 15	725A	
			0			0	

Rencontre CONFLANS FC 15 / MONTIGNY LES CORMEILLES OL. 15
Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements

Rencontre JOUY LE MOUTIER F.C. 15 / LE THILLAY E.S.M.15

Forfait non avisé de LE THILLAY E.S.M.15
Amende de 24.50 Euros au club de LE THILLAY E.S.M.15
JOUY LE MOUTIER F.C. qualifié pour la suite de la compétition.

**COUPE DU VAL D'OISE-CRÉDIT MUTUEL - U17 ANS**1^{ER} TOUR DU 30 SEPTEMBRE 2018 A 14H30

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	500611	BEAUCHAMP A.S.	71	511000	ERAGNY A.S.E.F.C.	311	
	550582	VILLIERS LE BEL J.S.	1021	523266	GROSLAY F.C.	461	
	522868	MONTSOULT BAILLET U.S.	651	546116	MONTMORENCY F.C.	641	
	545913	COURDIMANCHE A.S.	231	528672	ECOUEEN F.C.	291	
	500681	T. VIARMES-CHAUMONTEL-LUZARCHES-BELLOUZE	1211	542402	FOSSSES F.U.	371	
	551390	ERMONT A.S.	321	515375	FRETTOISE E.S.	411	
	538505	VAUREAL F.C.M.	981	519039	EAUBONNE C.S.M.	271	
	533517	JOUY LE MOUTIER F.C.	491	549307	COSMO TAVERNY	221	
	513926	DOMONT F.C.	251	549561	DEUIL ENGHIEEN F.C.	241	
	550783	PONTOISIENNE J.S.	741	540630	ADAMOIS OL.	11	
	500712	EZANVILLE ECOUEEN U.S.	351	580489	PARISIS F.C.	721	
	511509	ROISSY EN FRANCE U.S.	821	519616	MARLY LA VILLE E.S.	581	
	527726	FONTENAY F.C.	361	519844	OSNY F.C.	681	
	512259	MONTIGNY OL.	621	500578	FRANCONVILLE F.C.	401	
	522689	ARNOUVILLE F.A.S.	31	580487	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT.	601	
	530279	BEZONS U.S.O.	111	510506	GONESSE R.C.	441	
	550638	PERSAN 03 U.S.	711	507986	SAINT PRIX E.S.	861	
	500565	SURVILLIERS AV.	921	581364	GOUSSAINVILLE F.C.	451	
	551444	ARGENTEUIL F.C.	21	563529	VEXIN A.S.	1001	
	581840	ENT. BEAUMONT-MOURS	81	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	561	
	531088	NEUVILLE A.S.	671	510501	AUVERS-ENNERY F.C.	61	
	527755	MENUCOURT A.S.	591	524664	BRUYERES BERNES U.S.M.	151	
			0	0	EXEMPT TIRAGE	EXT	
			0	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	911	

Rencontre ENT. VIARMES CHAUMONTEL LUZARCHES / FOSSES F.U.

Forfait des 2 équipes

Amende de 24.50 euros au club d'ENT VIARMES CHAUMONTEL LUZARCHES

Amende de 24.50 euros au club de FOSSES F.U.

Rencontre SURVILLIERS AVENIR / GOUSSAINVILLE F.C.

Forfait non avisé de SURVILLIERS AVENIR

Amende de 24.50 euros au club de SURVILLIERS AVENIR

GOUSSAINVILLE F.C. qualifié pour la suite de la compétition

Rencontre ERMONT A.S. / FRETTOISE E.S.

Courriel du 27/09/2018 de FRETTOISE E.S.

Forfait général de FRETTOISE E.S.

Rencontre ARNOUVILLE F.A.S. / ENTENTE MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT

Courriel du 27/09/2018 d'ARNOUVILLE F.A.S.

Forfait général d'ARNOUVILLE F.A.S.

COUPE DU VAL D'OISE-CRÉDIT MUTUEL – U15 ANS

1^{ER} TOUR DU 06 OCTOBRE 2018 A 15H00

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	538505	VAUREAL F.C.M.	981	549561	DEUIL ENGHEN F.C.	241	
	519616	MARLY LA VILLE E.S.	581	507986	SAINT PRIX E.S.	861	
	550582	VILLIERS LE BEL J.S.	1021	581840	ENT. BEAUMONT-MOURS	81	
	540630	ADAMOIS OL.	11	531088	NEUVILLE A.S.	671	
	513926	DOMONT F.C.	251	500611	BEAUCHAMP A.S.	71	
	518652	PRESLES U.S.L.F.	791	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	431	
	527726	FONTENAY F.C.	361	580489	PARISIS F.C.	721	
	500565	SURVILLIERS AV.	921	517377	MONTMAGNY SP.	631	
	546116	MONTMORENCY F.C.	641	500681	ENT. VIARMES-CHAUMONTEL-LUZARCHES-BELLOY	1211	
	563529	VEXIN A.S.	1001	530279	BEZONS U.S.O.	111	
	525937	G.A.F.E.P. PB	421	510506	GONESSE R.C.	441	
	515375	FRETTOISE E.S.	411	533517	JOUY LE MOUTIER F.C.	491	
	511509	ROISSY EN France	1181	527755	MENUCOURT A.S.	591	
	551390	ERMONT A.S.	321	500575	CORMEILLAS A.C.S.	211	
	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	911	528672	ENT ECOUEN BOUFFEMONT	291	
	542402	FOSSES F.U.	371	511000	ERAGNY A.S.E.F.C.	311	
	523266	GROSLAY F.C.	461	522868	MONTSOULT BAILLET U.S.	651	
	551734	ECLAIR DE PUISEUX A.S.	281	527269	SAINT BRICE F.C.	831	
	549968	SANT LEU 95 F.C.	841	512259	MONTIGNY OL.	621	
	524664	BRUYERES BERNES U.S.M.	151	545913	COURDIMANCHE A.S.	231	
	581364	GOUSSAINVILLE F.C.	451	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C.	561	
	519039	EAUBONNE C.S.M.	271	519844	OSNY F.C.	681	
	522689	ARNOUVILLE F A.S.	31	550638	PERSAN 03 U.S.	711	
	550783	PONTOISIENNE J.S.	741	500578	FRANCONVILLE F.C.	401	
	510501	AUVERS-ENNERY F.C.	61	580487	MERY MERIEL BESSANCOURT ENT.	601	
	500712	ENT EZANVILLE ECOUEN	0	551444	ARGENTEUIL F.C.	21	

Rencontre GROSLAY F.C. /MONSOULT BAILLET US

Courriel du 02/10/2018 de GROSLAY

Modification d'horaire

La rencontre se déroulera à 16h30

Merci de prévenir vos adversaires

Rencontre SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. / ENT ECOUEN BOUFFEMONT

Courriel du 01/10/2018 de SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

Modification d'horaire et de lieu

La rencontre se déroulera à 16h30 sur le STADE ALBERT SWEITZER sur pelouse Naturelle

Prévenir vos adversaires

Rencontre ARNOUVILLE F A.S. / PERSAN 03 U.S.

Courriel du 29/09/2018 d'ARNOUVILLE F A.S.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 13h00

Rencontre EAUBONNE C.S.M. / OSNY F.C.

Courriel du 28/09/2018 d'EAUBONNE C.S.M.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 16h00

Courriel du 30/09/2018 de CHAMPAGNE 95

Nous accusons réception de votre courriel et nous faisons le nécessaire.

**Rencontre MARLY LA VILLE E.S. / SAINT PRIX ES**

Courriel du 01/10/2018 de MARLY LA VILLE E.S.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 13h30

COUPE DU COMITÉ DU VAL D'OISE - U15 ANS**1^{ER} TOUR DU 06 OCTOBRE 2018 A 15H00**

Match	N° CLUB	CLUB	N° REF.	N° CLUB	CLUB	N° REF.	Observations
	549307	COSMO TAVERNY 3	223	500686	MAGNY EN VEXIN U.S.C. 2	562	
	550582	VILLIERS LE BEL J.S. 2	1022	518488	SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 2	852	
	509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2	912	527755	MENUCOURT A.S. 2	592	
	522689	ARNOUVILLE F.A.S. 2	32	551988	CERGY PONTOISE F.C. 5	165	
	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 2	212	500575	CORMEILLAIS A.C.S. 3	213	
	538505	VAUREAL F.C.M. 2	982	511000	ERAGNY A.S.E.F.C. 2	312	
	530279	BEZONS U.S.O. 2	112	581364	GOUSSAINVILLE F.C. 2	452	
	517377	MONTMAGNY SP. 2	632	551390	ERMONT A.S. 2	322	
	551988	CERGY PONTOISE F.C. 2	162	500578	FRANCONVILLE F.C. 3	403	
	527269	SAINT BRICE F.C. 2	832	519616	ENT MARLY PUISEUX LOUVRES 2	0	
	540630	ADAMOIS OL. 3	13	528672	ENT ECOUEN BOUFFEMONT 2	0	
	551988	CERGY PONTOISE F.C. 3	163	540630	ADAMOIS OL. 2	12	
	527269	SAINT BRICE F.C. 3	833	550638	PERSAN 03 U.S. 2	712	
	549561	DEUIL ENGHEN F.C. 2	242	590534	ARGENTEUIL RACING F.C. 3	963	
	519039	EAUBONNE C.S.M. 2	272	551444	ARGENTEUIL F.C. 2	22	
	590534	ARGENTEUIL RACING F.C. 2	962	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 3	433	
	549307	COSMO TAVERNY 2	222	500695	SARCELLES A.A.S. 3	883	
	549968	SAINT LEU 95 F.C. 2	842	507986	SAINT PRIX E.S. 2	862	
	500695	SARCELLES A.A.S. 4	884	551988	CERGY PONTOISE F.C. 4	164	
	546116	MONTMORENCY F.C. 2	642	533517	JOUY LE MOUTIER F.C. 2	492	
	500578	FRANCONVILLE F.C. 2	402	549968	SAINT LEU 95 F.C. 3	843	
	518488	SAINT OUEN L'AUMONE A.S. 3	853	519844	OSNY F.C. 2	682	
	522695	GARGES LES GONESSE F.C.M. 2	432	580489	PARISIS F.C. 2	722	
	512259	MONTIGNY OL. 2	622	510506	GONESSE R.C. 2	442	
	581364	GOUSSAINVILLE F.C. 3	453	551444	ARGENTEUIL F.C. 3	23	
	545913	COURDIMANCHE A.S. 2	232	527269	SAINT BRICE F.C. 4	834	
	517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT. 3	873	519039	EAUBONNE C.S.M. 3	273	
			0	0	EXEMPT TIRAGE	EXT	
				511509	ROISSY EN FRANCE U.S. 2	822	

Courriel du 01/10/2018 de BRUYÈRES BERNES U.S.M.

Nous accusons réception de votre courriel et nous faisons le nécessaire.

Rencontre SAINT LEU 95 FC / SAINT PRIX

Courriel du 01/10/2018 de SAINT LEU 95 FC

Modification d'horaire et de lieu

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 15h30 sur le complexe JEAN MOULIN à SAINT LEU.

Rencontre FRANCONVILLE F.C. 2 / SAINT LEU 95 F.C. 3

Courriel du 01/10/2018 de FRANCONVILLE F.C.

Merci de contacter le club de SAINT LEU pour jouer le match en semaine et transmettre la date au DVOF.

Rencontre EAUBONNE C.S.M.2 / ARGENTEUIL F.C. 2

Courriel du 28/09/2018 d'EAUBONNE C.S.M.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 14h30

Rencontre ST BRICE F.C.2 / ENT MARLY PUISEUX LOUVRES 2

Courriel du 01/10/2018 de ST BRICE F.C.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera 16h00

Rencontre SAINT OUEN L'AUMONE A.S.3 / OSNY F.C. 2

Courriel du 01/10/2018 de SAINT OUEN L'AUMONE A.S.

Modification de lieu

La rencontre se déroulera sur le stade LUCIEN ESCUTARY à ST OUEN L'AUMONE.

Prévenir vos adversaires

Rencontre COURDIMANCHE A.S.2 / ST BRICE F.C.4

Courriel du 01/10/2018 de COURDIMANCHE A.S.

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 16h30

Rencontre COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY 3 / MAGNY EN VEXIN FC 2

Courriel du 01/10/2018 de COSMOPOLITAN CLUB de TAVERNY

Modification d'horaire

Accord des deux clubs

La rencontre se déroulera à 14h00

Président de séance : M. VINTAM

Secrétaire de séance : M. MAILLET



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Melle Bastos – Mme Escroignard.
MM. Diaz – Sénécal.

Assistent : MM. Le Nagard (Comité) – Allard (Cdfa).

COMMUNIQUÉ

Les feuilles de match pour les catégories U11 et U13 ont été envoyées par courrier aux correspondants clubs.

En cas de non réception, merci de suivre l'une des deux procédures :

- Impression d'une feuille vierge depuis le site internet du DVOF ; rubrique documents/formulaires/foot Animation.
- Impression des feuilles de match depuis Footclubs

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT**.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

COURRIERS DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 01 10 18

Pris note de votre demande de modifier l'engagement de vos équipes U8/U9 du niveau 1 vers le niveau 2

PERSAN US : Mail du 01 10 18

Pris note de l'adresse du stade pour recevoir les plateaux et rencontres de critérium : stade Louis Odinot – Rue Etienne Dolet

ENTENTE SSG : Mail du 01 10 18

Pris note de votre demande de modifier le nombre d'équipes engagées U8 et U9, soit 3 équipes de chaque

CORMEILLAIS ACS : Mail du 06 10 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 5 du plateau U8 – niveau 2 – La commission transfère ce centre dans son intégralité à PARISIS FC

COSMO TAVERNY : Mail du 01 10 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 3 du plateau U8/U9 – niveau 1

BEAUCHAMP AS : Mail du 30 09 18

Pris note de votre demande d'intégrer le niveau 1 sur les prochains plateaux U8/U9. Comme le prévoit la feuille d'engagement la commission mettra donc 2 équipes U8 et 2 équipes U9 en niveau 1 pour le plateau du 10 11 18 et 1 équipe U9 en niveau 2.

ST BRICE FC : Mail du 30 09 18

Pris note de votre demande – La commission transfère votre équipe U8 sur votre centre

MAGNY FC : Mail du 30 09 18

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U8/U9 soit 4 équipes U9

BEZONS USO : Mail du 01 10 18

Pris note de la possibilité de recevoir un centre du plateau U7 du 13 10 18

ECOUEN FC : Mail du 29 09 18

Pris note de la modification du nombre d'équipes U8 engagées, soit 4 au lieu de 5

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail 29 09 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir des rencontres de critères jusqu'à fin novembre. La commission vous demande de voir avec les clubs adverses pour inverser les rencontres

ECOUEN FC : Mail du 28 09 18

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U11 en série 1. Votre équipe prend la place de l'exempt en série 1

CHARS AS : Mail du 28 09 18

Pris note de votre confirmation de club support pour l'entente BOISSY / CORMEILLES / CHARS / ARRONVILLE de U6 à U13

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 27 09 18

Pris note de votre demande d'inscrire une équipe U8/U9 en coupe. La commission vous informe qu'il n'y a pas de Coupe pour cette catégorie

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 27 09 18

Pris note de votre demande d'engager une équipe U12 en Coupe du Comité. La commission regrette mais les engagements sont clos et le tirage du 1^{er} tour a eu lieu ce jour

AUVERS ENNERY FC : Mail du 27 09 18

Pris note de votre demande d'intégrer le niveau 1 sur les prochains plateaux U8/U9. Comme le prévoit la feuille d'engagement la commission mettra donc 2 équipes U8 et 2 équipes U9 en niveau 1 pour le plateau du 10 11 18 et 1 équipe U9 en niveau 2.

ST PRIX ES : Mail du 27 09 18

Pris note de la modification de vos engagements U6/U7 et U8/U9 – à savoir : 1 équipe U6 – 3 équipes U7 – 3 équipes U8 et 4 équipes U9 en niveau 2

EAUBONNE CSM : Mail du 27 09 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 4 du plateau U8/U9 du 06 10 18



ARNOUVILLE FAS : Mail du 26 09 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir le centre n° 1 du plateau U9 du 06 10 18

BRUYÈRES BERNES USM : Mail du 25 09 18

Pris note de votre demande de modifier le nombre d'équipes engagées en U6 et U7, soit 2 équipes U6 et 2 équipes U7

FRANCONVILLE FC : Mail du 01 10 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres de critérium U10/U11 du 06 10 18 contre GROSLAY FC
La commission vous demande de voir avec le club adverse pour trouver une date et la proposer.

ARGENTEUIL FC : Mail du 25 09 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres du critérium U10/U11 Avenir du 29 09 18.
La commission vous demande de voir avec le club adverse COSMO TAVERNY pour trouver une date commune aux 2 clubs.

PLATEAU N° 1 - U8 / U9 du 6 OCTOBRE 2018

ATTENTION

Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débiter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 1 remplaçant maximum

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

CENTRES NIVEAU 1

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	Joueurs
1	ARGENTEUIL FC					
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
			PONTOISIENNE JS	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
TOTAL				6	6	72
2	BEZONS USO					
			BEZONS USO	2	2	24
			ARGENTEUIL RFC	2	2	24
			CERGY PONTOISE FC	2	2	24
TOTAL				6	6	72
3	MONTMORENCY FC		CENTRE MODIFIÉ			
			COSMO TAVERNY	2	2	24
			ADAMOIS OL	2	2	24
			MONTMORENCY FC	2	2	24
TOTAL				6	6	72
4	FRANCONVILLE FC		CENTRE ANNULÉ - VOIR LE DISPATCH DES EQUIPES			
			EAUBONNE CSM			
			FRANCONVILLE FC			
			SAINT PRIX ES			
TOTAL						



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	U8	U9	Joueurs
5	FOSSES FU					
			FOSSES FU	2	2	24
			PUISEUX LOUVRES FC	2	2	24
			PERSAN 03 US	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
6	GOUSSAINVILLE FC		CENTRE MODIFIÉ			
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			VILLIERS LE BEL JS	2	2	24
			FRANCONVILLE FC	2	2	24
TOTAL				8	8	96
7	SAINT BRICE FC		CENTRE MODIFIÉ			
			SAINT LEU FC 95	2	2	24
			DEUIL ENGHIEU FC	2	2	24
			SAINT BRICE FC	2	2	24
			EAUBONNE CSM	2	2	24
TOTAL				8	8	96
8	OSNY FC					
			OSNY FC	2	2	24
			ERAGNY AS	2	2	24
			SAINT OUEU AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
9	SARCELLES AAS		CENTRE MODIFIÉ			
			SARCELLES AAS	2	2	24
			SOISY AM FC	2	2	24
			ERMONT AS	2	2	24
			SAINT PRIX ES	2	2	24
TOTAL				8	8	96

CENTRES NIVEAU 2

ATTENTION

Afin de faciliter l'organisation des plateaux U8 et U9 Niveau 2, la commission Foot d'animation décide de séparer les équipes U8 et U9 sur les différents centres pour cette première date de plateau. La commission attend un retour des clubs sur cette organisation afin de programmer les futurs plateaux.

CENTRES U8

ATTENTION

Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 1 remplaçant maximum

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
1	ADAMOIS OL		CENTRE MODIFIÉ		
			ADAMOIS OL	1	6
			AUVERS ENNERY FC	0	0
			ECOUCEN FC	5	30
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			BOUFFEMONT AC	1	6
TOTAL				9	54
2	ARGENTEUIL RFC				
			ARGENTEUIL RFC	1	6
			ARGENTEUIL FC	4	24
			BEZONS USO	2	12
			FRANCONVILLE FC	5	30
TOTAL				12	72
3	BEAUMONT MOURS ENT		CENTRE MODIFIÉ		
			BEAUMONT MOURS ENT	2	12
			MAGNY-EN-VEXIN FC	0	0
			BRUYERES BERNES USM	1	6
			BELLOY SAINT MARTIN ASC	1	6
			MONSOULT BAILLET US	1	6
			ENTENTE MMB	2	12
		DOMONT FC	2	12	
TOTAL				9	54



4	CERGY PONTOISE FC				
			CERGY PONTOISE FC	3	18
			PONTOISIENNE JS	1	6
			NEUVILLE AS	1	6
			BEAUCHAMP AS	2	12
			MENUCOURT AS	4	24
		VAUREAL FCM	1	6	
TOTAL			12	72	

5	PARISIS FC		CENTRE MODIFIÉ		
			CORMEILLAIS ACS	2	12
			PARISIS FC	5	30
			MONTIGNYOL	2	12
			ERAGNY AS	2	12
		FRETTOISE ES	1	6	
TOTAL			12	72	

6	PRESLES USL		CENTRE MODIFIÉ		
			GROSLAY FC	1	6
			MARLY LA VILLE ES	4	24
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			MONTMORENCY FC	FORFAIT	
		PRESLES USL	1	6	
TOTAL			8	48	

7	JOUY LE MOUTIER FC		CENTRE MODIFIÉ		
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			ENTENTE SSG	2	12
			COURDIMANCHE AS	3	18
		SAINT LEU FC	1	6	
TOTAL			9	54	

8	SURVILLIERS AVENIR				
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
			SOISY AM FC	2	12
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	6
			EZANVILLE ECOUEN US	1	6
			FONTENAY EN PARISIS FC	1	6
		LE THILLAY ESM	1	6	
TOTAL			10	60	

9	VILLIERS LE BEL JS		CENTRE MODIFIÉ		
			VILLIERS LE BEL JS	2	12
			GARGES FCM	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			ROISSY US	1	6
			VEMARS SAINT WITZ FC	2	12
			ARNOUVILLE FAS	0	0
TOTAL				11	66

CENTRES U9

ATTENTION

Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 1 remplaçant maximum

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Equipes	Joueurs
1	ECOUCEN FC		CENTRE MODIFIÉ		
			ARNOUVILLE FAS (U8 & U9)	4	24
			SOISY AM FC	4	24
			ECOUCEN FC	3	18
			FONTENAY EN PARISIS FC	1	6
			MONTMORENCY FC	FORFAIT	
			LE THILLAYS ESM	1	6
TOTAL				14	84

2	DOMONT FC		CENTRE MODIFIÉ		
			DOMONT FC	2	12
			MAGNY EN VEXIN FC (U8 & U9)	4	24
			AUVERS ENNERY FC (U8 & U9)	5	30
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			BOUFFEMONT AC	2	12
			EZANVILLE ECOUCEN FC	1	6
TOTAL				16	96



3	GARGES FCM		CENTRE MODIFIÉ		
				GARGES FCM	4
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			FRANCONVILLE FC	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			ARGENTEUIL FC	4	24
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
TOTAL				16	96

4	MARLY LA VILLE ES				
				MARLY LA VILLE ES	5
			BEAUCHAMP AS	3	18
			ROISSY US	2	12
			VILLIERS LE BEL JS	2	12
			PARMAIN AC	1	6
TOTAL				13	78

5	MENUCOURT AS		CENTRE MODIFIÉ		
				MENUCOURT AS	2
			BEZONS USO	3	18
			MONTIGNY OL	2	12
			PARISIS FC	5	30
			BOISSY-CORM-CHARS-ARRON	1	6
			CORMEILLAIS ACS	2	12
TOTAL				15	90

6	ANNULÉ - VOIR LE DISPATCH DES EQUIPES		CENTRE ANNULÉ		
				SAINT BRICE FC (U8 & U9)	0
			MONTIGNY OL	0	0
			ARGENTEUIL FC	0	0
			MONTMORENCY FC	0	0
			GROSLAY FC	0	0
			EZANVILLE US	0	0
TOTAL				0	0

7	SAINT LEU 95 FC		CENTRE MODIFIÉ		
			SAINT LEU 95 FC	1	6
			SAINT PRIX ES	2	12
			ERAGNY AS	2	12
			ENTENTE SSG	2	12
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			GROSLAY FC	2	12
		CERGY PONTOISE FC	3	18	
TOTAL				14	84
8	VAUREAL FCM				
			VAUREAL FCM	2	12
			FRETTOISE ES	2	12
			COURDIMANCHE AS	5	30
			JOUY LE MOUTIER FC	2	12
			NEUVILLE AS	1	6
		PONTOISIENNE JS	1	6	
TOTAL				13	78
9	VIARMES ASNIÈRES OL		CENTRE MODIFIÉ		
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			PRESLES USL	0	0
			MONSOULT BAILLET US	1	6
			BELLOY SAINT MARTIN ASC	1	6
			CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	6
			SAINT BRICE FC (U8 & U9)	2	12
			VEMARS SAINT WITZ FC	2	12
		ENTENTE MMB	3	18	
TOTAL				13	78

**PLATEAU N° 1 - U6 / U7 du 13 OCTOBRE 2018****ATTENTION**

Nouveaux Horaires : Les plateaux doivent débiter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure
Chaque équipe sera composée de 4 joueurs + 1 remplaçant maximum

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
1	AUVERS-ENNERY FC		AUVERS-ENNERY FC	3	15
			ENTENTE MMB	2	10
			PONTOISIENNE JS	4	20
			BOISSY-CORM-CHARS-ARRON	1	5
					0
TOTAL				10	50
2	BELLOY SAINT MARTIN ACS		BELLOY SAINT MARTIN ACS	2	10
			CHAMPAGNE SFC	2	10
			BEAUMONT MOURS ENT	2	10
			PRESLES USL	2	10
			ADAMOIS OL	2	10
TOTAL				10	50
3	BEZONS USO		BEZONS USO	4	20
			CORMEILLAIS ACS	2	10
			FONTENAY FC	2	10
			EAUBONNE CSM	2	10
					0
TOTAL				10	50
4	BRUYERES BERNES USM		BRUYERES BERNES USM	1	5
			FRANCONVILLE FC	7	35
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	5
			MONSOULT BAILLET US	1	5
			PARMAIN AC	1	5
TOTAL				11	55

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
5	COURDIMANCHE AS				
			COURDIMANCHE AS	4	20
			JOUY LE MOUTIER FC	2	10
			MAGNY EN VEXIN FC	2	10
			MONTIGNY OL	3	15
TOTAL				11	55
6	ECOUEEN FC		CENTRE MODIFIÉ		
			ECOUEEN FC	6	30
			BOUFFEMONT AC	2	10
			DOMONT FC	1	5
			ECLAIR DE PUISEUX	1	5
TOTAL				11	55
7	CERGY PONTOISE FC				
			CERGY PONTOISE FC	5	25
			ERAGNY AS	5	25
			ARGENTEUIL RFC	1	5
			MENUCOURT AS	5	25
TOTAL				16	80
8	COSMO TAVERNY				
			COSMO TAVERNY	4	20
			SOISY AM FC	4	20
			PARISIS FC	4	20
TOTAL				12	60



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
9	GARGES FCM				
			GARGES FCM	3	15
			ARNOUVILLE FAS	4	20
			BEAUCHAMP AS	2	10
			EZANVILLE ECOUEN US	1	5
					0
TOTAL				10	50
10	MARLY LA VILLE ES				
			MARLY LA VILLE ES	2	10
			GROSLAY FC	2	10
			GOUSSAINVILLE FC	4	20
			SURVILLIERS AVENIR	1	5
					0
TOTAL				9	45
11	MONTMAGNY SPORTS				
			MONTMAGNY SPORTS	2	10
			MONTMORENCY FC	3	15
			VILLIERS LE BEL JS	2	10
			DEUIL ENGHIEU FC	2	10
					0
TOTAL				9	45
12	OSNY FC				
			OSNY FC	3	15
			VEXIN AS	1	5
			VAUREAL FCM	2	10
			SAINT OUEU AS	3	15
			ENTENTE SSG	5	25
TOTAL				14	70
13	PERSAN US 03				
			PERSAN US 03	4	20
			VIARMES ASNIERES OL	3	15
			SAINT BRICE FC	3	15
					0
TOTAL				10	50

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
14	PUISEUX LOUVRES FC				
			PUISEUX LOUVRES FC	2	10
			ROISSY US	2	10
			FOSES FU	2	10
			GONESSE RC	3	15
			LE THILLAY ESM	1	5
TOTAL				10	50
15	SAINT PRIX ES				
			SAINT PRIX ES	2	10
			SAINT LEU 95 FC	2	10
			ARGENTEUIL FC	4	20
			FRETTOISE ES	1	5
TOTAL				9	45

FESTIVAL FOOT U13

1^{er} TOUR - SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Début des rencontres à 13h30

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les 2 premiers de chaque centre et certains meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 8 Décembre 2018.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront envoyés par courrier postal à compter du Vendredi 12 Octobre 2018.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, **TOUS** les joueurs ou joueuses U13 doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum (participation possible de 3 joueurs ou joueuses U12)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUB, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.



Centre n° 1 SOISY AM FC

VIARMES ASNIERES OL 1 - SOISY AM FC 3 - ENTENTE SSG 2 - ENTENTE SSG 3

Centre n° 2 GROSLAY FC

GROSLAY FC 2 - ECOUEN FC 1 - MONTIGNY OL 1 - FOSSES UF 1

Centre n° 3 OSNY FC

OSNY FC 2 - ARNOUVILLE FAS 2 - CERGY PONTOISE FC 4 - CERGY PONTOISE FC 5

Centre n° 4 SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 3 - SARCELLES AAS 2 - ARGENTEUIL FC 1 - ST BRICE FC 3

Centre n° 5 GOUSSAINVILLE FC

GOUSSAINVILLE FC 1 - GOUSSAINVILLE FC 4 - ERAGNY AS 2 - GONESSE RC 2

Centre n° 6 ERMONT AS

ERMONT AS 2 - ERAGNY AS 1 - FRANCONVILLE FC 3 - FRANCONVILLE FC 2

Centre n° 7 MENU COURT AS

MENUCOURT AS 2 - ERMONT AS 1 - GROSLAY FC 1 - CHAMPAGNE SFC 1

Centre n° 8 VAURÉAL FCM

VAUREAL FCM 1 - ARGENTEUIL FC 2 - ST LEU FC 2 - PONTOISIENNE JS 1

Centre n° 9 ST LEU FC

ST LEU FC 3 - BEZONS USO 1 - GONESSE RC 3 - CORMEILLAIS ACS 2

Centre n° 10 VILLIERS LE BEL JS

VILLIERS JS 2 - VILLIERS JS 4 - MAGNY FC 1 - MENU COURT AS 1

Centre n° 11 ADAMOIS OL

ADAMOIS OL 1 - ST BRICE FC 2 - GARGES FCM 1 - PARISIS FC 1

Centre n° 12 BEAUCHAMP AS

BEAUCHAMP AS 1 - EAUBONNE CSM 2 - MARLY ES 1 - FRANCONVILLE 4

Centre n° 13 BEZONS USO

BEZONS USO 2 - GARGES FCM 2 - ST OUEN AS 2 - AUVERS ENNERY FC 1

Centre n° 14 PERSAN US

PERSAN US 1 - ENTENTE MMB 1 - ADAMOIS OL 2 - CORMEILLAIS ACS 1

Centre n° 15 JOUY LE MOUTIER FC

VILLIERS JS 3 - VILLIERS JS 1 - JOUY FC 1 - COSMO TAVERNY 2

Centre n° 16 ENTENTE BEAUMONT MOURS

ENTENTE BEAUMONT MOURS 3 - ST OUEN AS 1 - JOUY FC 2 - MONTMAGNY SPORT 1

Centre n° 17 FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC 5 - FRANCONVILLE FC 1 - BRUYERES BERNES USM 1 - ROISSY US 1

Centre n° 18 PARISIS FC

PARISIS FC 2 - FRETTOISE ES 1 - MONTMAGNY SPORT 2 - SURVILLIERS AVENIR 1

Centre n° 19 ST OUEN L'AUMONE AS

ST OUEN AS 3 - SOISY AM FC 2 - OSNY FC 1 - ENTENTE BEAUMONT MOURS 2

Centre n° 20 ST BRICE FC

ST BRICE FC 1 - DOMONT FC 1 - CERGY PONTOISE FC 3 - CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 21 MONTMORENCY FC

MONTMORENCY FC 2 - VEXIN AS 1 - GOUSSAINVILLE FC 2 - GOUSSAINVILLE FC 3

Centre n° 22 ARNOUVILLE FAS

ARNOUVILLE FAS 1 - BOUFFEMONT AS 1 - BELLOY ST MARTIN ASC 1 - COURDIMANCHE AS 1

Centre n° 23 FONTENAY FC

ARGENTEUIL RFC 1 - ARGENTEUIL RFC 4 - FONTENAY FC 1 - ENTENTE BEAUMONT MOURS 1

Centre n° 24 ST PRIX ES

SOISY AM FC 1 - ST PRIX ES 3 - DEUIL ENGHIEU FC 3 - MONTSOULT BAILLET 1

Centre n° 25 DEUIL ENGHIEU FC

GAFEPB 1 - DEUIL ENGHIEU FC 2 - SARCELLES AAS 1 - SARCELLES AAS 4

Centre n° 26 COSMO TAVERNY

DEUIL ENGHIEU FC 1 - COSMO TAVERNY 1 - ARGENTEUIL RFC 3 - ARGENTEUIL RFC 2

Centre n° 27 ENTENTE SSG

ST LEU FC 1 - PUISEUX LOUVRES FC 1 - ENTENTE SSG 1 - ENTENTE SSG 4

Centre n° 28 CERGY PONTOISE FC

ST PRIX ES 1 - MAGNY FC 2 - CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 29 EAUBONNE CSM

EAUBONNE CSM 1 - ST PRIX ES 2 - GONESSE RC 2

Centre n° 30 LE THILLAY ESM

MONTMORENCY FC 1 - VEMARS ST WITZ FC 1 - LE THILLAY ESM 1

COUPE DU COMITÉ U12

1^{er} TOUR - SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Début des rencontres à 13h30

Durée des rencontres :

Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)

Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

Les 2 premiers de chaque centre et certains meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 8 Décembre 2018.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront envoyés par courrier postal à compter du Vendredi 12 Octobre 2018.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer à la Coupe du Comité U12, TOUS les joueurs ou joueuses U12 doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum (participation possible de 3 joueurs ou joueuses U11)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUB, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

**Centre n° 1 MARLY LA VILLE ES**

MARLY ES 2 - BELLOY ST MARTIN ASC 1 - VAUREAL FCM 2 - ADAMOIS OL 2

Centre n° 2 FOSSES UF

GOUSSAINVILLE FC 2 - GOUSSAINVILLE FC 3 - FOSSES UF 1 - LE THILLAY ESM 1

Centre n° 3 ERMONT AS

ERMONT AS 1 - ST LEU FC 3 - ERAGNY AS 2 - JOUY FC 2

Centre n° 4 PONTOISIENNE JS

PARISIS FC 1 - PONTOISIENNE JS 1 - GOUSSAINVILLE FC 4 - GOUSSAINVILLE FC 1

Centre n° 5 GONESSE RC

GONESSE RC 1 - PERSAN US 1 - SARCELLES AAS 3 - SARCELLES AAS 1

Centre n° 6 ECOUEN FC

AUVERS ENNERY FC 1 - EAUBONNE CSM 2 - ECOUEN FC 1 - FONTENAY FC 1

Centre n° 7 CERGY PONTOISE FC

CERGY PONTOISE FC 5 - CERGY PONTOISE FC 2 - ST PRIX ES 1 - ARGENTEUIL FC 1

Centre n° 8 ST BRICE FC

ST BRICE FC 3 - BEZONS USO 2 - VEXIN AS 1 - ARGENTEUIL FC 2

Centre n° 9 PERSAN US

ST OUEN AS 3 - PERSAN US 2 - ENTENTE SSG 1 - ENTENTE SSG 4

Centre n° 10 ST LEU FC

ST LEU FC 1 - ARNOUVILLE FC 1 - PARISIS FC 2 - MONTMORENCY FC 1

Centre n° 11 ROISSY US

ROISSY US 1 - ERMONT AS 2 - CORMEILLAIS ACS 1 - FRANCONVILLE FC 1

Centre n° 12 COURDIMANCHE AS

COURDIMANCHE AS 1 - GARGES FCM 1 - DEUIL ENGHEN FC 2 - COSMO TAVERNY 1

Centre n° 13 MONTMAGNY SPORTS

ENTENTE SSG 2 - ENTENTE SSG 3 - GAFEPB 1 - MONTMAGNY SPORTS 1

Centre n° 14 CERGY PONTOISE FC

GONESSE RC 2 - MONTMORENCY FC 2 - CERGY PONTOISE FC 3 - CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 15 ERAGNY AS

EAUBONNE CSM 1 - ST BRICE FC 1 - CERGY PONTOISE FC 4 - ERAGNY AS 1

Centre n° 16 OSNY FC

BEAUCHAMP AS 1 - ST OUEN AS 2 - OSNY FC 2 - DEUIL ENGHEN FC 1

Centre n° 17 BOUFFÉMONT AS

OSNY FC 1 - SOISY AM FC 2 - COSMO TAVERNY 2 - BOUFFÉMONT AS 1

Centre n° 18 ENTENTE MMB

ENTENTE MMB 2 - FRANCONVILLE FC 2 - ECOUEN FC 2 - GROSLAY FC 1

Centre n° 19 ARGENTEUIL RFC

ST OUEN AS 1 - SOISY AM FC 1 - ARGENTEUIL RFC 1 - ARGENTEUIL RFC 4

Centre n° 20 JOUY LE MOUTIER FC

MARLY ES 1 - ST BRICE FC 2 - ARNOUVILLE FAS 2 - JOUY FC 1

Centre n° 21 ADAMOIS OL

ENTENTE MMB 1 - ADAMOIS OL 1 - VILLIERS JS 3 - VILLIERS JS 2

Centre n° 22 DOMONT FC

DOMONT FC 1 - BEZONS USO 1 - GARGES FCM 2 - PUISEUX LOUVRES FC 1

Centre n° 23 BRUYÈRES BERNES USM
VAUREAL FCM 1 - ST LEU FC 2 - BRUYERES BERNES US M 1 - ADAMOIS OL 3

Centre n° 24 EZANVILLE US
EZANVILLE US 1 - VIARMES ASNIERES OL 1 - VILLIERS JS 1 - VILLIERS JS 4

Centre n° 25 MONTIGNY OL
MONTIGNY OL 1 - SOISY AM FC 3 - ARGENTEUIL RFC 2 - ARGENTEUIL RFC 3

Centre n° 26 CORMEILLAIS ACS
CORMEILLAIS ACS 2 - MONTMAGNY SPORTS 2 - SARCELLES AAS 2 - SARCELLES AAS 4





COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2018

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Badri – Duclos.

Assiste : M. Chéroux (Cda).

Excusés : MM. Picaut – Nianghane (Comité).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DEROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

COURRIERS CLUBS

Persannaise Cfj : Mails du 22 et 25-09-18

Pris note de l'absence de l'équipe de RFC Argenteuil pour la rencontre n°**20628041** du 22-09-18

Deuil Enghien Fc : Mail du 24-09-18

Pris note de votre forfait non avisé car hors délai de la rencontre n° **20628028** contre Touskarot Fz1

Vauréal AFS : Mail du 25-09-18

Prise note du changement d'horaire pour vos matchs officiels coup d'envoi 21h.

Remerciements. Accord de la commission.

Persannaise Cfj : Mail du 25-09-18

Pris note de votre demande d'application de l'Art 23.1 du RS du DVOF concernant le règlement des arbitres pour la rencontre du 22-09-18 contre Argenteuil RFC.

La commission transmet au service comptabilité.

Persannaise Cfj : Mail du 25-09-18

Pris note de l'envoi de votre dossier d'engagement Jeunes à la LPIFF. La commission vous informe que le dossier d'engagements jeunes devait être envoyé au DVOF.

Garges Djibson Futsal : Mail du 27-09-18

Réception de vos engagements des équipes U9/U11/U13 et U15 Futsal 2018-2019.

Remerciements

Montmagny Asfs : Mail du 27-09-18

Pris note de votre demande de renseignement concernant le Forfait de l'équipe de Deuil-Engchien Fc.

La commission confirme le Forfait général de l'équipe de Deuil-Engchien Fc.

Persannaise Cfj : Mail du 29-09-18

Réception de votre engagement des équipes U9/U11/U13/U15 Futsal 2018/2019

Remerciements

Persannaise Cfj : Mail du 29-09-18

Pris note de votre réclamation concernant l'attribution des points pour la rencontre du 22-09-18 contre Argenteuil RFC.

La commission vous informe que le secrétariat doit attendre le PV de la commission pour valider un Forfait.

Celui-ci va être enregistré cette semaine.

Paris CDG: Mail du 28-09-18

La réception de votre engagement jeune est inutilisable. Veuillez transmettre le dossier d'engagement en pièce jointe de votre mail envoyé de votre messagerie officiel club. La commission ne validera votre engagement qu'après vérification du nombre de licences valides.

Les Sportifs de Garges : Mail du 01-10-18

Réception de vos engagements des équipes U9/U11/U15 Futsal 2018-2019

Remerciements

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

Match n° 20628041 : Persanaise Cfj / Argenteuil Rfc du 22-09-18

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le Forfait non avisé de l'équipe d'Argenteuil Rfc.

Persanaise Cfj : 3 points 5 buts

Argenteuil Rfc : -1 point 0 but

Argenteuil Rfc : **amende 24 €**

La commission demande au service comptabilité d'effectuer le remboursement des frais d'arbitrage au club de Persanaise Cfj et d'en imputer le règlement au club de RFC Argenteuil (Art 23.1 du RS du DVOF).



3^{ème} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

Match n° 20628028 : Deuil-Enghien Fc / Touskarot Fz du 24-09-18

Lecture de la feuille de match, lecture du rapport de l'arbitre.

La commission enregistre le Forfait non avisé de l'équipe de Deuil-Enghien Fc.

Touskarot	:	3 points	5 buts
Deuil-Enghien Fc 1	:	-1 point	0 but
Deuil-Enghien Fc	:	amende 33,50 €	

La commission demande au service comptabilité d'imputer les frais d'arbitrage au club de Deuil-Enghien Fc.

FORFAIT GÉNÉRAL

Deuil-Enghien Fc : **amende 57 €**

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Futsal D1

- Match n° **20628029** du **29-09-18** : Persanaise Cfj / Garges Djibson
- Match n° **20628030** du **29-09-18** : Sport Cœur Marcouville / Argenteuil Rfc

FORMATION MODULE DÉCOUVERTE FUTSAL

Une formation Module découverte Futsal est programmée le **Lundi 12 Novembre 2018** :
Gymnase Communal, chemin de Mesnil-Aubry à Attainville.

Le nombre minimal de participants est de 15.
Si ce nombre n'est pas atteint, la formation sera annulée.
Veuillez formuler votre inscription sur le site du DVOF.

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

La commission propose le calendrier de pratique suivant pour la période d'Octobre à Décembre 2017.

- **Week-end du 13 et 14 octobre 2018** : Critérium Futsal U15
- **Week-end du 20 et 21 octobre 2018** : Critérium Futsal U11 et U13
- **Week-end du 10 et 11 novembre 2018** : Critérium Futsal U15
- **Week-end du 17 et 18 novembre 2018** : Critérium Futsal U13 et Plateau U9
- **Week-end du 24 et 25 novembre 2018** : Critérium Futsal U11 et U15
- **Week-end du 01 et 02 décembre 2018** : Critérium Futsal U13
- **Week-end du 08 et 09 décembre 2018** : Critérium Futsal U15 et Plateau U9
- **Week-end du 16 et 17 décembre 2018** : Critérium Futsal U11 et U13

ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Cat U9	Cat U11	Cat U13	Cat U15
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343	2	2	2	1
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	2	2	2	2
GOUSSAINVILLE FC	581364	0	0	1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442	1	1	0	1
MONTMAGNY AS FS	850889	0	0	2	0
PARIS CDG	564044				
PERSANAISE CFJ	580869	1	1	1	1
SANNOIS FCE	550552	1	1	1	1
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	580882	2	2	2	3
		9	9	11	10

CRITÉRIUM FUTSAL U15

La commission ne peut intégrer dans ce premier critérium U15 les clubs suivants pour manque de licences :

- *Persanaise Cfj*
- *Paris CDG*
- *Sport Cœur Marcouville*

Journée N°1 - Samedi 13 Octobre 2018 (rendez-vous à 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal - Garges Djibson Asc - Goussainville Fc Les Sportifs de Garges - Sannois Fce

CRITÉRIUM FUTSAL U13

La commission ne peut intégrer dans ce premier critérium U13 les clubs suivants pour manque de licences :

- *Paris CDG*
- *Sport Cœur Marcouville*

Journée N°1 - Dimanche 21 Octobre 2018 (rendez-vous à 09h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet - 11 Avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	4	Goussainville Fc - Attainville Futsal (1 & 2) Sannois Fce
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	4	Garges Djibson Asc (1 & 2) Persanaise Cfj - Montmagny Asfs



CRITÉRIUM FUTSAL U11

La commission ne peut intégrer dans ce premier critérium U11 les clubs suivants pour manque de licences :

- **Paris CDG**
- **Sannois Fce**
- **Sport Cœur Marcouville**

Journée N°1 - Dimanche 21 Octobre 2018 (rendez-vous à 13h30)			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès - Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges - Attainville Futsal (1&2) Garges Djibson (1&2) - Persanaise Cfj

La commission demande aux clubs engagés sur la pratique Futsal Jeunes d'effectuer les demandes de licences auprès de la LPIFF afin de pouvoir être intégrés sur les différents centres à venir. La commission ne validera l'engagement des équipes qu'après vérification du nombre de licences nécessaires pour chaque catégorie.

La commission demande aux différents clubs engagés de lui préciser pour chaque catégorie les horaires de mise à disposition de leur gymnase afin de programmer les prochains plateaux en Novembre et Décembre.

Prochaine réunion
Lundi 15 Octobre 2018
A 18h30 au DVOF

COMMISSION FÉMININES

RÉUNION RESTREINTE DU 02 OCTOBRE 2018

ENGAGEMENTS

U9F	U11F Rassemblement	U11F à 8 Critérium	U13F à 8
ARGENTEUIL FC	ARGENTEUIL FC 2	ARGENTEUIL FC 1	ARGENTEUIL FC 1
BEAUCHAMP AS	BEZONS USO 1	CERGY PONTOISE FC 1	BEZONS USO 1
CERGY PONTOISE FC	CERGY PONTOISE FC 2	COSMO TAVERNY 1	CERGY PONTOISE FC 1
COSMO TAVERNY	DOMONT FC 2	DOMONT FC 1	COSMO TAVERNY 1
DOMONT FC	FRANCONVILLE FC 1	ENT. ADAMOIS EBM FOSSES 1	DOMONT FC 1
ENT. SSG	GARGES FCM 1	ENT. MMB ST LEU 1	ENT. EBM FOSSES ADAMOIS 1
ENT. ST LEU MMB	GONESSE RC 1	ENT.SSG 1	ENT. EBM FOSSES ADAMOIS 2
ERMONT AS	MONTMORENCY FC 2	ERAGNY AS FC 1	ENT. MMB ST LEU 1
FOSSES FU	RFC ARGENTEUIL 2	JOUY LE MOUTIER FC 1	ENT.SSG 1
GARGES FCM	SARCELLES AAS 2	MONTMORENCY FC 1	ERAGNY AS FC 1
MONTMORENCY FC	ST-BRICE-FC-2	PARISIS FC 1	FRANCONVILLE FC 1
PARISIS FC	VILLIERS LE BEL JS 1	PONTOISIENNE JS 1	GARGES FCM 1
PONTOISIENNE JS	VILLIERS LE BEL JS 2	RFC ARGENTEUIL 1	GONESSE RC 1
RFC ARGENTEUIL		SARCELLES AAS 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
SARCELLES AAS		ST BRICE FC 1	MONTMORENCY FC 1
SOISY AM FC		ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	PARISIS FC 1
ST-BRICE-FC			RFC ARGENTEUIL 1
ST OUEN L'AUMÔNE AS			SARCELLES AAS 1
VILLIERS LE BEL JS			ST BRICE FC 1
VIARMES ASNIERES OL			ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
			VEXIN AS 1
			VILLIERS LE BEL JS 1
19 CLUBS	11 EQUIPES	16 EQUIPES	22 EQUIPES

U16F à 8	U19F à 8	SENIORS F à 8
ARGENTEUIL FC 1	ARGENTEUIL FC 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
BELLOY ST MARTIN ASC 1	BEZONS USO 2	CHAMPAGNE SFC 1
BRUYERES BERNES USM 1	GONESSE RC 1	EAUBONNE CSM 1
DOMONT FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1	ECLAIR DE PUISEUX AS 1
ECOUEM FC 1	OSNY FC 1	ENT. FOSSES EBM ADAMOIS 1
ENT. FOSSES EBM ADAMOIS 2	PARISIS FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
ENT. ST LEU MMB 1	PERSAN US 03 1	PARISIS FC 2
ENT.SSG 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	ARGENTEUIL FC 2
ENT.SSG 2	VAUREAL FCM 1	
ERAGNY AS FC 1	MONTMORENCY FC 1	
ERMONT AS 1		
GARGES FCM 1		
GARGES FCM 2		
GONESSE RC 1		
GOUSSAINVILLE FC 1		
JOUY LE MOUTIER FC 1		
MONTMORENCY FC 1		
RFC ARGENTEUIL 1		
ST BRICE FC 1		
ST OUEN L'AUMÔNE AS 1		
VILLIERS LE BEL JS 1		
21 EQUIPES	7 EQUIPES	8 EQUIPES



COURRIERS

ST BRICE FC

Mail du 27/09/18

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe en U11F uniquement pour la pratique critérium et du non engagement en U9F.

DOMONT FC

Mail du 28/09/18

U13F Tour de Brassage du 29/09/18

Nous avons bien pris note de votre forfait avisé.

MONTMORENCY FC

Mail du 25/09/18

U16F Tour de Brassage du 29/09/18

Nous avons bien pris note de votre courrier.

La Commission rappelle à tous les Clubs que la voie de communication officielle de la Commission est le Procès-verbal et non le calendrier du Club sur le site internet.

VIARMES ASNIERES OL

Mail du 28/09/18

U9F

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe U9F au plateau féminin.

Prochaine date le 13/10/18 à St LEU.

St OUEN L'AUMONE

Mail du 28/09/18

U13F Tour de Brassage du 29/09/18

Nous avons bien pris note de votre forfait avisé.

ERAGNY AS

Mail du 28/09/18

U13F Tour de Brassage du 29/09/18

Nous avons bien pris note de votre forfait avisé.

VILLIERS LE BEL JS

Mail du 29/09/18

U16F Tour de Brassage du 29/09/18

Nous avons bien pris note de votre forfait avisé.

BELLOY ST MARTIN ASC

Mail du 30/09/18

U16F Tour de Brassage du 06/10/18

BELLOY ST MARTIN ASC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1

Nous avons bien pris note du changement d'horaire.

La rencontre aura lieu à 17H.

ARGENTEUIL FC

Mail du 30/09/18

Nous avons bien pris note de vos changements de terrains pour vos catégories féminines et du retrait de votre équipe U11F en rassemblement.

VILLIERS LE BEL JS

Mail du 02/10/18

U11F Rassemblement du 06/10/18

Nous avons bien pris note de l'impossibilité de recevoir le centre.

Toutes les équipes en rassemblement U11F sont transférées sur le centre de Gonesse.

FRANCONVILLE FC

Mail du 01/10/18

U11F Rassemblement du 06/10/18

Nous avons bien pris note de l'impossibilité de recevoir le centre.

Toutes les équipes en rassemblement U11F sont transférées sur le centre de Gonesse.

ENT ADAMOIS EBM FOSSES



Mail du 01/10/18

U11F Brassage du 06/10/18

Le brassage aura lieu au Stade Municipal – route de Nointel 95260 Mours samedi 6 octobre 2018 à 11h.

ENT SSG

Mail du 02/10/18

U16F Tour de Brassage du 06/10/18

ENTENTE SSG 1 / ENT. ST LEU MMB 1

Nous avons bien pris note du changement d'horaire.

La rencontre aura lieu à 16H30

JOUY LE MOUTIER FC

Mail du 02/10/18

U16F Tour de Brassage du 06/10/18

JOUY LE MOUTIER FC 1 / ENTENTE SSG 2

Nous avons bien pris note du changement d'horaire.

La rencontre aura lieu à 17H00

CRITÉRIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2018, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

CRITERIUMS U16F à 8 : 3 dates de brassage :

- Samedi 29 Septembre 18
- Samedi 6 Octobre 18
- Samedi 13 Octobre 18

CRITERIUMS U13F à 8 : 2 dates de brassage :

- Samedi 29 Septembre 18
- Samedi 13 Octobre 18

CRITERIUMS et RASSEMBLEMENT U11F : 1 date de brassage :

- Samedi 6 Octobre 18

CRITERIUMS U19F à 8 : Poule de 8 (sous réserve du 78)

- 1ère phase : début (sous réserve du 78) le Samedi 13 Octobre 2018

CRITERIUMS SENIORS F à 8 : Poule de 8

- 1ère phase : début le Vendredi 12 Octobre 2018

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs la semaine du 24 au 28 septembre et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

BRASSAGE U16F

U16F Brassage - Journée N°2 - 6 Octobre 2018			
Club centre	Adversaire	Adresse du Stade	Coup d'envoi
ERMONT AS 1	GOUSSAINVILLE FC 1	Stade Rebuffat - 1 allée Jean de Florette 95120 ERMONT	15h30
ENT. FOSSES EBM ADAMOIS 2	GARGES FCM 1	Stade Auguste Delaune - rue du G. D. Tremblay 95470 Fosses	15h00
ERAGNY AS FC 1	ARGENTEUIL FC 1 - MONTMORENCY FC 1	Stade de la Butte - 79-99 rue de Pierrelaye 95610 Eragny	15h30
ENT.SSG 1	ENT. ST LEU MMB 1	Stade A. Talar - 2 bld de l'Entente 95210 St Gratien	16h30
ST BRICE FC 1	ECOUEN FC 1	STADE L. GRAFFIN - RUE DE LA FORET 95350 SAINT-BRICE	14h30
GARGES FCM 2	BRUYERES BERNES USM 1	Complexe sportif Coubertin, avenue Joliot Curie 95140 Garges les Gonesse	15h30
DOMONT FC 1	RFC ARGENTEUIL 1	Stade des Fauvettes - Rue de Paris 95330 DOMONT	16h00
JOUY LE MOUTIER FC 1	ENT.SSG 2	Stade Des Merisiers - Rue Rossini 95280 Jouy Le Moutier	17h00
GONESSE RC 1	VILLIERS LE BEL JS 1	Stade Eugène Cognevaux 2 - 5 rue du commandant Maurice Fourneau 95500 Gonesse	15h30
BELLOY ST MARTIN ASC 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	Stade Raymond Fosset - rue Roger Salengro 95270 St Martin du Tertre	17h00



U16F Brassage - Journée N°3 - 13 Octobre 2018			
Club centre	Adversaire	Adresse du Stade	Coup d'envoi
VILLIERS LE BEL JS 1	ST BRICE FC 1	Parc des sports et loisirs - 26 rue du Champ Bacon - 95400 VILLIERS LE BEL	15h30
RFC ARGENTEUIL 1	ERAGNY AS FC 1	Stade Roger Ouvrard 6 allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	14h30
GARGES FCM 1	ENT.SSG 1	Complexe sportif Coubertin, avenue Joliot Curie 95140 Garges les Gonesse	15h30
ENT.SSG 2	ARGENTEUIL FC 1	Stade A. Talar - 2 bld de l'Entente 95210 St Gratien	14h00
ENT. ST LEU MMB 1	JOUY LE MOUTIER FC 1	Complexe sportif Jean Moulin - avenue des Diablots 95320 St Leu	14h30
GOUSSAINVILLE FC 1	GARGES FCM 2	Stade Maurice Bacquet - 11 avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	15h30
MONTMORENCY FC 1	ENT. FOSSES EBM ADAMOIS 2	Nelson Mandela - 2 chemin de la butte aux pères 95160 Montmorency	16h00
ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	ERMONT AS 1 - DOMONT FC 1	Parc des Sports - Bld Ducher 95310 St Ouen L'Aumône	15h30
ECOUEEN FC 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1	Stade Municipal - 18 Av Marechal Foch 95440 Ecoeuen	15h30
BRUYERES BERNES USM 1	GONESSE RC 1	Stade René Barbier - Route de Boran 95820 Bruyères sur Oise	17h00

BRASSAGE U13F

U13F Brassage - Journée N°2 - 13 Octobre 2018			
Club centre	Adversaires	Adresse du Stade	Coup d'envoi
COSMO TAVERNY 1	ENT.SSG 1 - ERAGNY AS FC 1	Stade Jean Bouin - 111 Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	10h00
DOMONT FC 1	BEZONS USO 1 - VILLIERS LE BEL JS 1 - PARISIS FC 1	Stade des Fauvettes - Rue de Paris 95330 DOMONT	10h00
ENT. MMB ST LEU 1	RFC ARGENTEUIL 1 - FRANCONVILLE FC 1	Stade des Marboulus - Chemin de L'Isle 95550 BESSANCOURT	10h00
JOUY LE MOUTIER FC 1	ENT. EBM FOSSES ADAMOIS 1 - VEXIN AS 1	Stade Des Merisiers - Rue Rossini 95280 Jouy Le Moutier	11h00
SARCELLES AAS 1	ST BRICE FC 1 - GONESSE RC 1	Stade Léo Lagrange - rue du Stade 95200 Sarcelles	9h30
GARGES FCM 1	MONTMORENCY FC 1 - ENT. EBM FOSSES ADAMOIS 2	Complexe sportif Coubertin, avenue Joliot Curie 95140 Garges les Gonesse	11h00
ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	ARGENTEUIL FC 1 - CERGY PONTOISE FC 1	Parc des Sports - Bld Ducher 95310 St Ouen L'Aumône	10h00

BRASSAGE et RASSEMBLEMENT U11F

Rassemblement U11F - Journée N°1 - 6 Octobre 2018			
Club centre	Clubs visiteurs	Adresse du Stade	Coup d'envoi
GONESSE RC 1	GONESSE RC 1 - GARGES FCM 1 - MONTMORENCY FC 2 - RFC ARGENTEUIL 2 - VILLIERS LE BEL JS 1 - BEZONS USO 1 - FRANCONVILLE FC 1	Stade Eugène Cognevaut 2 - 5 rue du commandant Maurice Fourneau 95500 Gonesse	11h00

U11F Brassage - Journée N°1 - 6 Octobre 2018			
Club centre	Clubs visiteurs	Adresse du Stade	Coup d'envoi
CERGY PONTOISE FC 1	ERAGNY AS FC 1 - JOUY LE MOUTIER FC 1 - ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	Stade des Maradas - passage du Lycée 95300 Pontoise	10h00
ENT. ADAMOIS EBM FOSSES 1	PONTOISIENNE JS 1 - RFC ARGENTEUIL 1 - PARISIS FC 1	Stade Municipal - route de Nointel 95260 Mours	11h00
ENT. MMB ST LEU 1	DOMONT FC 1 - MONTMORENCY FC 1 - SARCELLES AAS 1	Stade des Marboulus - Chemin de L'Isle 95550 BESSANCOURT	10h00
ST BRICE FC 1	ARGENTEUIL FC 1 - COSMO TAVERNY 1 - ENT.SSG 1	Stade Léon Graffin - rue de la Forêt 95350 SAINT-BRICE	11h00

PLATEAU U9F

Plateau U9F - Journée N°1 - 13 Octobre 2018				
ENT. ST LEU MMB	CORRESPONDANT	ADRESSE	COUP D'ENVOI	CLUBS
	Sébastien Joly 06 01 75 41 95	Complexe sportif Jean Moulin - avenue des Diablots 95320 St Leu	10h00	BEAUCHAMP AS ENT. ST LEU MMB ENT. SSG FOSSES FU GARGES FCM MONTMORENCY FC SARCELLES AAS SOISY AM FC VILLIERS LE BEL JS
TOTAL				19

Prochaine réunion
Mardi 9 Oct 2018

CDIF

RÉUNION DU 02 OCTOBRE 2018

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA – FARGEON - LACOUR - PLASSART.

Excusé : M. VALETTE.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT

U15

Journée du 29 septembre 2018

D3B

EZANVILLE ECOUEN US

D5A

SAINT BRICE FC4
JOUY LE MOUTIER FC2

MONTMAGNY SP2
PERSAN US 03 2

D5B

ENT BEAUMONT MOURS

FRANCONVILLE FC3

EAUBONNE CSM3



COUPE

CVO CREDIT MUTUEL U17 **Journée du 30 septembre 2018**

SURVILLIERS AVENIR

NEUVILLE SUR OISE

EZANVILLE ECOUEN US

GOUSSAINVILLE FC

PARISIS FC

CVO CREDIT MUTUEL CDM **Journée du 30 septembre 2018**

DOMONT FC

EAUBONNE CSM

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).
Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
<https://fmi.fff.fr/assistance/>

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 02 OCTOBRE 2018

Présents : MM. ANDRIEU - BROGNARA — CHUPPE - DA MATA - PLASSART — FEBVAY.

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

Excusé : M. MAGGIO.

COURRIERS

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du 25 septembre 2018.
Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE DE CERGY STADE KEITA N°1 NNI 95 127 06 01

MM. FEBVAY et PLASSART se sont rendu le lundi 01 octobre 2018 à 20h30, sur les installations du club afin d'effectuer la confirmation de classement de l'éclairage. Dossier transmis au secrétariat pour suite à donner.

VILLE de PIERRELAYE STADE municipal 104 Ave du Gal DE GAULLE NNI 95 488 01 02

MM. FEBVAY et ANDRIEU de la C D T I S 95 se rendront le mardi 09 octobre 2018 à 10h00, sur les installations du club, afin d'effectuer la confirmation de classement du terrain.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président

Christian FEBVAY

Secrétaire

Joseph PLASSART



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION RESTREINTE DU 4 OCTOBRE 2018

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

CLUBS EN INFRACTION NON RÈGLEMENT COMPTE CLUBS

Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 26 juillet 2018 avec une date de règlement arrêtée au lundi 20 août 2018 :

- 517377 – MONTMAGNY SPORTS
- 540268 – ASSYRO CHALDEENS DE France
- 846939 – PIERREFITTE MONTMAGNY AS
- 882451 – ASSOCIATION SASSOUN

RAPPEL EXTRAIT DU RÈGLEMENT : ARTICLE 3.6.3 DU RS

En cas de non-règlement du compte-club, les décisions suivantes peuvent être prononcées :

- **CHAMPIONNAT :**
Perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions programmées jusqu'à régularisation de leur situation financière.
- **COUPE :**
Perte d'un point au classement pour chacune des équipes ayant disputées une rencontre de coupe jusqu'à régularisation de leur situation financière.

La régularisation de la situation financière du club est considérée comme étant effective :

- Pour un règlement par chèque : à la date d'envoi ou du dépôt,
- Pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par le D.VO.F
- Pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement,

Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.

- SUSPENSION de toutes compétitions officielles et/ou mise hors compétition de toute ou partie des équipes du club.
- RADIATION du club après décision du Comité de Direction du D.V.O.F

Cette sanction sportive est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Foot Entreprise, Loisir) et Seniors-vétérans du club débiteur évoluant dans un championnat Régional et / ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction sportive est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

Il est par ailleurs précisé que :

- **Une rencontre programmée le Week-end ou le lundi fera l'objet d'une sanction si la régularisation intervient après 12h00 le Vendredi précédant la rencontre,**
- **Une rencontre programmée la semaine (à l'exception du lundi) fera l'objet d'une sanction si la régularisation intervient après 12h00 la veille de la rencontre.**

Informations transmises aux Commissions suivantes pour application :

*** Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions**

*** Commission Départementale Futsal**

Prochaine réunion sur convocation